



HONORAIRES SYNDIC 2022 - 2023

RÉMUNÉRATION A LA VACATION POUR LES PRESTATIONS variables NON INCLUSES DANS LE FORFAIT ANNUEL						
La vacation couvre le temps passé pour la prestation ainsi que la durée du trajet (départ /retour au cabinet) HEURES OUVRABLES = du lundi au vendredi inclus, de 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.						
VACATIONS en heures ouvrables	HT	TVA à 20%*	TTC (1)			
• Syndic	84,84	16,97	101,81 €			
valeur octobre 2022						
VACATIONS en dehors des heures ouvrables	HT	TVA à 20%*	TTC (1)			
• Syndic	106,06	21,21	127,27			
valeur octobre 2022						
PRESTATIONS	HT	TVA à 20%*	TTC(1)			
• Contentieux :						
- relance	9,67	1,93	11,60			
- mise en demeure	26,65	5,33	31,98			
- remise du dossier à l'huissier, l'avocat	113,93	22,79	136,72			
- injonction de payer	113,93	22,79	136,72			
- prise d'hypothèque	<i>au réel</i>					
- droits et émoluments des actes des huissiers de justice	<i>au réel</i>					
- droit de recouvrement ou d'encaissement.	<i>au réel</i>					
• Etablissement de l'état daté à la charge du vendeur	316,67	63,33	380,00			
• Actualisation de l'état daté à la charge du vendeur	<i>sur devis</i>					
• Opposition article 20 loi 1965	140,59	28,12	168,71			
• Frais de dossier, prise en compte à la charge de l'acquéreur	41,22	8,24	49,46			
• Opposition privilège immobilier spécial	140,59	28,12	168,71			
• Dossier de prêt	<i>au prorata du temps passé</i>					
• Délivrance copie du carnet d'entretien de l'immeuble	26,65	5,33	31,98			
• Diffusion des renseignements copropriété préalables à l'établissement du certificat de performance énergétique	26,65	5,33	31,98			
• Délivrance copie diagnostic technique	26,65	5,33	31,98			
• Délivrance copie procès-verbal assemblée générale	26,65	5,33	31,98			
• Gestion, détention et conservation des archives autres que celles définies au § 5.4	inclus dans le forfait					
• Attestation de TVA 10%						
• Indication de la TVA (à la demande d'un ou plusieurs copropriétaires)						
• Aide aux déclarations fiscales (revenus fonciers/mobiliers)						
PHOTOCOPIES (tarifs en €)						
	COPROPRIETES			PARTICULIERS		
PAPIER A4	HT	TVA à 20 %*	TTC(1)	HT	TVA à 20 %*	TTC(1)
de 1 à 10	0,64	0,13	0,77	0,86	0,17	1,03
de 11 à 50	0,54	0,11	0,65	0,73	0,15	0,88
de 51 à 250	0,53	0,11	0,64	0,62	0,12	0,74
plus de 250	0,38	0,08	0,46	0,53	0,11	0,64
PAPIER A3 à partir	0,86	0,17	1,03	1,33	0,27	1,60
Particularité : La Daille : tirages : 0.24 € TTC / page A4						
* TVA au taux en vigueur, (1) Variable en fonction du taux de TVA au jour de la facturation.						
Mis à jour le 30.09.2022						